



Le passe vaccinal en réflexion au Gouvernement !

Dans le cadre des échanges sur le suivi de la situation sanitaire avec la ministre de la Transformation et de la fonction publiques, une réunion s'est déroulée le mardi 21 décembre 2021.

L'objectif principal de cette réunion a porté sur le projet du Gouvernement de transformer le passe sanitaire en passe vaccinal (obligation vaccinale) et à le mettre en application sur le lieu de travail à l'ensemble des personnels des trois versants de la Fonction publique.

Après avoir exposé la situation sanitaire, en abordant les différents éléments qui participent à la protection des agents ainsi qu'à la lutte contre la propagation du virus, la ministre a souhaité nous entendre sur la problématique qui reste à trancher par le Gouvernement : imposer ou non une obligation vaccinale dans le milieu professionnel.

La FGF FO a rappelé son attachement à la préservation de la santé des agents. Celle-ci passe par le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale, par une réelle pédagogie et une sensibilisation sur la vaccination, s'opposant à la mise en œuvre de sanctions inappropriées.

Le télétravail est notamment un des outils pour éviter les rassemblements et favoriser le respect des gestes barrières au sein des services. Mais au regard des chiffres relatifs à la mise en place de cette disposition, la ministre va réaffirmer, à l'ensemble des chefs de services, la nécessité de favoriser la mise en place du télétravail tel que l'accord-cadre signé par les organisations syndicales représentatives le prévoit.

Encore trop de services déconcentrés n'ont pas déployé ou transposé cet accord.

Il ne s'agit pas d'être opposés à la vaccination mais plutôt de dénoncer son caractère obligatoire. Nous avons, une fois de plus, exigé l'arrêt des sanctions contre les personnels suspendus et leur réintégration immédiate au regard de la situation sanitaire et des effectifs dans les services.

Nous avons ainsi signifié à la ministre notre opposition sur l'obligation du passe vaccinal sur le lieu de travail. Une telle mise en œuvre nécessiterait un déploiement de moyens humains supplémentaires dédiés pour le contrôle du respect de la mesure et des éventuelles sanctions.

Cela ne peut se faire sans créer de très fortes tensions au sein des services. Le Gouvernement semble déjà avoir oublié ce qui a nourri, entre autres, la contestation sociale dans certains départements ultra-marins.

La décision d'appliquer un passe vaccinal à l'ensemble du personnel sur le lieu de travail n'est pas encore tranchée par le Gouvernement. La FGF-FO pèsera de tout son poids pour que cette option, envisagée à ce stade, ne devienne pas une réalité.

Paris, le 21 décembre 2021